



L'ÉCHO

NEGROND@IS



Février 2024 Numéro 1

Edito

Pages 2 à 4

Les nouvelles de notre école

Pages 5 et 6

Les nouvelles des associations

Pages 7 à 9

Engagement de nos jeunes

Page 10

Les brèves

Pages 11 à 15

État civil

Page 16

Ce qu'il faut savoir

Pages 17 à 19





La fin d'une année et le commencement d'une autre sont souvent l'occasion de faire une rétrospective des réalisations et de se pencher sur celles à venir.

Je vais inévitablement répéter les mêmes propos que ceux entendus par celles et ceux qui nous ont fait l'honneur d'assister aux Vœux de la municipalité le 13 janvier dernier. Encore merci à tous de vous être déplacés aussi nombreux. Votre présence à nos côtés nous a chaleureusement touchés.

2023 n'a pas été des plus productives si l'on s'en tient à la quantité des réalisations ; parce qu'il a fallu faire des choix et prioriser des investissements plutôt que d'autres.

Et pour cause. Le plus gros poste de dépense de l'année dernière est incontestablement la rénovation du logement de la rue des fours à chaux dont le chantier arrive à terme. Ce logement, initialement composé de deux pièces, a été totalement repensé en doublant sa surface habitable pour offrir un T3 de 90 m². Certes sans extérieur mais avec un réaménagement très fonctionnel qui peut convenir aisément à une famille de 3 à 4 personnes. Les travaux s'élèvent à 170 000 HT et ont été financés avec des subventions de l'État, du Conseil Départemental et un emprunt qui ont complété nos fonds propres.

Cette très belle réhabilitation a été menée de main de maître par Pierre VIGIER, architecte, et grâce aux savoir-faire d'artisans locaux qui ont métamorphosé les

lieux. Un grand merci à eux tous.

La modernisation de l'éclairage public se poursuit. Il s'agit de remplacer les ampoules au sodium par des luminaires LED. Cette opération, programmée sur la durée du mandat, est aidée par l'État et devrait, à terme, avoir des répercussions positives sur nos factures d'énergie.

Chaque année, nous consacrons une partie de notre budget à l'entretien régulier de notre réseau de voirie, qu'il s'agisse de voies communales comme intercommunales.

L'Opération Locale de Sécurité (OLS) lancée sur la route Napoléon en continuité des aménagements entrepris par Eyzerac, Cognac et Vaunac pour réduire la vitesse et subventionnée par le Conseil Départemental, semble porter ses fruits puisque bon nombre de véhicules préfèrent se détourner vers la RN 21. Ce qui était l'objectif recherché pour assurer tranquillité et sécurité aux habitants du secteur. Un ralentisseur a aussi été réalisé à la Combe sur la RD 73 pour atténuer la vitesse en entrée d'agglomération.

Le revêtement de la chaussée dans l'allée des fours de rivières était également l'une de nos priorités, dans un premier temps dans la partie basse. Notre programme voirie a permis également de rénover des portions de route aux Lagunes, à Fongou, aux Maines, au lotissement des Peyrières le long de la RD73 et au lotissement des Ecoles.

Nous avons, pour finir, renouvelé ou acheté du petit matériel de voirie et d'équipement.

Quelles sont les prévisions pour 2024 voire 2025 ?

L'importance des investissements est telle que souvent, deux exercices comptables sont nécessaires pour répartir les dépenses.

Plusieurs chantiers sont déjà programmés :

Tout d'abord, l'extension du local technique de Gramétias avec création de sanitaires et de vestiaires pour le personnel, inexistant dans le bâtiment d'origine. Une mise aux normes électriques s'impose aussi et on y ajoutera un espace couvert pour abriter le matériel qui pour l'instant est à l'extérieur par manque de place.

Directrice de la publication : Françoise
DECARPENTRIE

Responsable de la commission
communication Sylvie Tronche
Conception et réalisation Sylvie Tronche et C
Lélia Caballero

Membres : Maryse Ambert, Laetitia Betizeau, Katia
Caballero, Corinne Chantry-Ribiere, Bertrand Combeau,
Annie Sees, Isabelle Desgraupes

Photographies : Isabelle Desgraupes

Imprimerie : Imprim'Périgord- 13 rue Edison
24750 Boulazac

Comme dit précédemment, nous continuerons à moderniser l'éclairage public, principalement dans le bourg.

Dans le secteur de la fontaine, le site «Desfargeas», désormais propriété de la commune, subira une véritable transformation, probablement en plusieurs phases.

Notre patrimoine requiert également des entretiens constants. L'installation électrique de notre église vient d'être entièrement rénovée. La porte en bois du cimetière sera restaurée. Une grille de protection sera installée sur le puits de la fontaine.

Nous devons également étudier la reprise du salon de coiffure géré depuis plus de 27 ans par Madame Lucette HANOUE, qui devait prendre prochainement sa retraite. Sa disparition brutale et inattendue nous a non seulement surpris et peinés mais bouleverse également la transmission progressive que nous avons envisagée.

Concernant la voirie, nous terminerons le revêtement dans la partie haute de l'allée des fours de rivières.

Route d'Agonac : nous avons le même problème à régler que sur la route Napoléon. Les contrôles effectués par la communauté de communes relèvent des vitesses hallucinantes, d'autant plus en pleine journée. Il y a déjà eu un accrochage à l'intersection de l'impasse de la Saunerie qui aurait pu être beaucoup plus dramatique. Des STOP matérialisés sur la voie intercommunautaire protégeront cette sortie qui est prioritaire, il ne faut pas l'oublier.

Vous l'aurez remarqué aussi. Plusieurs habitations vont sortir de terre dans la rue des fours à chaux. C'était donc l'occasion d'élargir la chaussée pour permettre un double sens et pouvoir enfouir les réseaux plus aisément.

De même que le long de l'allée Léon Puiffe (route des lagunes), nous ferons de même pour améliorer le passage, isoler en domaine public les supports du réseau télécom ainsi que la conduite d'assainissement collectif, enterrée à l'heure actuelle dans des terrains privés.

Nous profitons également de la mise en vente de la maison de Mme Versavau face à la gare, pour acheter deux parcelles et pouvoir ainsi agrandir notre réserve foncière pour le futur.

Pour parler environnement et embellissement, sous l'impulsion de mon adjointe, Corinne Chantry-Rivière, nos agents techniques sont très impliqués pour améliorer et embellir notre commune, épaulés par l'association de réinsertion Le Pied à l'Etrier.

Nous avons candidaté pour obtenir une 2ème fleur dans le cadre des Villes et Villages Fleuris. Malheureusement, notre dossier n'a pas été retenu. Mais nos efforts ont été remarqués par le jury et je ne doute pas qu'à l'avenir, tout ce travail portera ses fruits.

Enfin, l'AFAGE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental) conduit par le Conseil Départemental, se poursuit très positivement. L'évaluation des bois pour déterminer la valeur vénale d'échange des parcelles s'est terminée il y a peu. Les propriétaires concernés seront consultés très prochainement.

Voici à peu près les principaux objectifs que nous nous sommes fixés pour les mois à venir. Bien sûr, il y a toujours les impondérables qui ne manqueront pas de surgir. Mais nous continuerons à œuvrer pour le devenir de Négrondes.

Et le devenir d'une commune, c'est une affaire d'équipes.

D'équipe municipale tout d'abord. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour la remercier très sincèrement et très chaleureusement.

Dès que je les sollicite, dès qu'il m'est nécessaire d'avoir leurs avis ou leurs conseils, les adjoints et les conseillers municipaux répondent présents autant qu'il leur est possible et ceci dans une entente tout à fait cordiale. Sachez que pour moi, c'est essentiel.

L'autre équipe, c'est évidemment celle de nos agents municipaux sans qui les élus que nous sommes ne pourrions pas exercer nos missions dans de bonnes conditions.

Cette équipe qui nous entoure au quotidien, est garante de la qualité du service public et surtout du maintien d'un service de proximité qui trouve tout son sens en milieu rural. Les communes sont le premier échelon démocratique vers lequel se tournent tout naturellement les habitants. Et je sais pouvoir compter sur le personnel municipal pour nous aider à répondre à vos attentes.

Ce sont également les équipes qui évoluent autour de nos enfants :

Tout d'abord, nos maîtresses Isabelle, Laëtitia et Sandrine, avec qui nous travaillons en étroite collaboration et toujours dans une entente réciproque. Nous avons la grande chance d'avoir un groupe scolaire qui regroupe tous les niveaux sur un seul site, avec des enseignantes très à l'écoute et j'espère vivement que nous pourrions bénéficier encore longtemps des compétences de ce trio de choc.

Et enfin, les animateurs mis à notre disposition par la communauté de communes qui encadrent les élèves pendant les temps méridiens et à la garderie.

Merci à eux tous.

La vie dans un village, c'est aussi sa vie économique. Et même si Négrondes n'a plus la compétence, gérée par la communauté de communes, il n'empêche que les entreprises, les commerces, les agriculteurs, les professions libérales..... qu'ils soient dans le bourg, la zone artisanale ou dans les hameaux, et quel que soit leur domaine d'activité, méritent d'être signalés par le nombre d'emplois qu'ils génèrent.

Bienvenue à celles et ceux qui ont fait le choix de rejoindre Négrondes pour y exercer leur profession ou tout simplement pour y habiter.

Je ne peux pas conclure sans remercier tout particulièrement nos associations, dont les bénévoles, avec enthousiasme et énergie, nous apportent grandement détente et oubli d'un quotidien quelquefois bien morose. Je vous incite vivement à les soutenir, tout simplement en participant aux fêtes ou autres manifestations qu'ils organisent et dans l'idéal, n'hésitez pas à les rejoindre.

Si personnellement, je ne suis pas près d'oublier ce début d'année où Négrondes a été bien malgré elle à la une des médias, je dirai qu'à nouveau recommencement, on espère toujours le meilleur et c'est ce que je vous souhaite du fond du cœur pour 2024, en associant à ces vœux mon équipe municipale ainsi que les agents communaux.

Françoise DECARPENTRIE
Maire de Négrondes



À l'occasion de ces vœux, Monsieur le sénateur, Serge MERILLOU, a remis à Madame GRIT la médaille d'honneur régionale départementale et communale échelon vermeil pour 30 ans de service au sein de la collectivité.

Madame GRIT était entourée de sa famille.

LES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

SORTIE À VARAIGNES

Le 17 octobre 2023, les Maternelles, CP/CE1 sont allés à Varaignes.

Après le voyage en car et un petit goûter, nos chérubins ont mélangé la farine avec de la levure, de l'eau et du sel, puis ont pétri le tout du bout des doigts. La pâte, étant faite, des bonhommes, des tortues, des hérissons...ont été fabriqués. Il n'y avait plus qu'à faire cuire ces bons pains.

Ensuite, les enfants ont pique-niqué et sont allés ramasser des pommes pour faire du jus. Il a fallu les laver, les mettre dans un broyeur et pour terminer dans un presseur. Oh miracle, le jus de pomme a coulé... dans un pot.



JEUX DE SOCIÉTÉ

Le mardi 14 novembre, Amélie et Gaëlle de la Ludothèque de Thiviers sont venus à l'école pour nous proposer des jeux de société.

LES JEUX DES PIRATES :

Il fallait avancer le bateau pirate avec des cartes. Si on tombait sur une carte avec un bateau, on avançait d'une case ; deux bateaux, deux cases. Il y avait aussi des cartes avec des chemins (il fallait poser la carte-chemin à côté d'une autre pour continuer le chemin déjà commencé). La carte-tigre bloquait les chemins. Avec la carte-trésor, il fallait déplacer un personnage sur le chemin jusqu'à un trésor. Si le bateau arrivait en 1er au bout de son parcours, on avait perdu. Pour gagner, les trois personnages devaient aller jusqu'à leurs trésors.



LE JEU DES CARTES ET DES ANIMAUX :

Il y avait plusieurs figurines : un cochon rose, un poussin jaune, une grenouille verte et un fantôme blanc. Lorsque la maîtresse retournait une carte avec des animaux dessinés dessus, il fallait prendre tous les animaux qui étaient pareils, le plus vite possible. On gagnait alors une carte. Si l'animal n'était pas pareil, n'avait pas la même couleur, on perdait une carte.

LE JARDIN PARTAGÉ OU LES PETITS JARDINIERS

Le 15 novembre à 14h, les six enfants de la Grande Section de Maternelle de Sandrine LE PIERRES et les quinze enfants de CP-CE1 d'Isabelle VILATTE se sont rendus au jardin partagé proche de l'école afin d'y planter des framboisiers et des groseilliers, comme demandé lors d'un conseil de classe.

Nos écoliers ont d'abord récupéré leur compost. Puis, avec leur pelle, ils ont creusé des trous d'environ 40 cm dans lesquels ils ont versé l'engrais naturel, ainsi que du terreau et de la terre. Enfin, le moment tant attendu est arrivé : la mise en terre des fruitiers, qu'ils devront prendre soin tout au long de l'année avant de les déguster.

Cette initiative a été mise en place grâce au soutien du fond d'innovation pédagogique, dans le cadre du projet « Mieux vivre ensemble autour d'un jardin partagé V », qui fait partie du dispositif NOTRE ÉCOLE, FAISONS LA ENSEMBLE



NOËL ET LES ENFANTS

Un matin, Cacahuète, leur marionnette, a apporté un carton rempli de livres de Noël et de décorations. Les petits se sont rapidement mis au travail pour décorer le sapin.

Le 18 décembre dernier, accompagnés de leur institutrice, Sandrine et d'Éliane, les enfants ont aidé les élus présents à décorer la place Chaminade.

Profitant d'une accalmie de la météo, tout ce petit monde s'est promené dans le village afin d'admirer les décorations de Noël.



SORTIE EN FORÊT

Ce matin (vendredi 17 novembre), nous sommes allés dans la forêt. La maman de Rose et son petit frère, Paul, nous ont accompagnés. Nous sommes partis à pied.

En chemin, nous avons vu le puits, la fontaine et le lavoir du village avec un tuyau qui menait l'eau jusqu'au fossé. Nous avons aussi vu deux chevaux.

Nous avons ramassé des coquilles de noix, des glands, de la mousse, des feuilles, des bâtons, des pommes de pins et des bogues de châtaigne qui piquent.

Lorsque nous sommes revenus à l'école, certains enfants ont fait des réalisations avec nos trésors : des bonhommes, une ville pour les oiseaux, un nid...

C'était une belle journée, nous avons beaucoup marché !

LES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

LA PÉTANQUE NEGRONDAISE

En novembre, la Pétanque Négronaise s'est réunie dans la salle des Associations pour évaluer sa saison. Du point de vue financier, le bilan s'avère positif. Sur le plan sportif, il est même très encourageant puisque le Club a remporté le titre de Champion de la Coupe de Dordogne Promotion.

Concernant les Championnats en doublette masculine à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, une de nos équipes a atteint les demi-finales, se qualifiant ainsi pour le Championnat de la Ligue de Nouvelle Aquitaine à Hagetmau. Malheureusement, elle n'a pas réussi à sortir des poules. Pour le Championnat de triplette masculine FFPJP, une situation similaire s'est produite avec une défaite en demi-finale, mais une qualification pour le Championnat de Ligue Nouvelle Aquitaine. Malheureusement, là encore, l'équipe n'a pas franchi la phase de poules.

Jérôme Calvet, président de la Pétanque Négronaise, a présenté les projets pour l'année 2024. Avec actuellement 47 licenciés, le Club prévoit la mise en place d'une Commission Sportive pour chaque secteur de jeux.

Les dates importantes à noter dès maintenant sont les suivantes : les 10 et 24 février auront lieu les Concours UFOLEP à domicile.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB GÉNÉRATION MOUVEMENT

C'est le samedi 2 décembre, sous la présidence de Christian Henry, de Serge Cloux (Président Départemental), de Pierre Pougeau (Vice-président), de Ginette Camélias (secrétaire), de Patrick Fleurat-Lessard (trésorier), et de Françoise Decarpentrie (maire de Négrondes), qu'a eu lieu l'assemblée générale dans la salle Audebert. Le bilan de la saison a été présenté, et le bilan financier est positif. La carte d'adhésion a été fixée à 18€. Le Club compte, à ce jour, 180 membres.

Sylvain Leclerc, après vote, reste au Conseil d'Administration. Puis, le programme 2024 a été annoncé : le 10 janvier, à partir de 14h, a eu lieu la Galette des rois à la Salle Audebert, où belote et jeux de société ont précédé la dégustation.



Le 21 février après-midi, nous aurons des crêpes avec la même organisation que pour la fête des Rois. Les jours et heures des activités traditionnelles ont été rappelés :

- Atelier Couture : jeudi après-midi, salle des Associations.
- Atelier d'Occitan : lundi de 20h à 21h30.
- Randonnée : mardi après-midi, rendez-vous à 13h30 au parking de la salle Audebert.
- Pétanque : jeudi après-midi à partir de 14h.

Deux voyages sont prévus :

- Pérou, du 23 septembre au 7 octobre 2024.
- Belgique, du 13 au 19 mai 2024.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Ginette Camélias au 06 87 40 27 19.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BANDA DU PÉRIGORD

La Banda du Périgord a tenu son Assemblée Générale le samedi 06 janvier 2024 à la salle des fêtes de Négrondes en présence de Madame Le Maire. Le bilan de l'année 2023 est très positif avec 21 sorties qui se sont toutes déroulées dans la bonne humeur et le plaisir de partager avec le public. L'année 2024 s'annonce toute aussi prometteuse et dynamique.

Le nouveau bureau élu au cours de l'Assemblée Générale est le suivant :

| | |
|-----------------------------------|----------------------|
| Président : | GRANGE Stéphane |
| 1 ^{er} Vice-Président : | ROUCHUT Éric |
| 2 ^{ème} Vice-Président : | SAYETTE Thierry |
| 3 ^{ème} Vice-Président : | BOUTHIER Valéry |
| Secrétaire : | LACAUD Aurélie |
| Secrétaire Adjointe : | LOPEZ-SUAREZ Morgane |
| Trésorière : | GRANGE Catherine |
| Trésorier Adjoint : | LEYX Mathis |
| Archiviste : | BRIAND Christophe |
| Direction Musicale : | BLANCHARD Xavier |

Si vous souhaitez nous rejoindre et partager avec nous de bons moments musicaux, de convivialité et de partage, vous pouvez nous joindre par mail à bandaduperigord@gmail.com.

Deux spectacles ont également été proposés :

- «West Side Story», le 7 avril à 16h au Palio, par La-bopéra Dordogne Périgord (Carré d'or : 50€, catégorie 1 : 40€). Réservation auprès de Christian Henry avant le 1^{er} mars.
- Spectacle «L'Arménie», le 6 mars à 15h au Palio (40€, transport gratuit assuré par FITOUR). Inscription auprès de Christian Henry avant le 15 février. Le numéro de téléphone de Christian Henry est le 06 74 66 00 94.

Une sortie d'une journée est en cours d'étude pour nos «pétanqueurs».



MOBILISATION POUR LE TELETHON À NÉGRONDES

Le samedi 9 décembre, le Club des Aînés Génération Mouvement a organisé une randonnée pédestre de 5 km au profit du Téléthon. Une petite vingtaine de marcheurs ont eu le courage de braver la pluie. Par ailleurs, comme les années précédentes, l'équipe des cyclotouristes de Thiviers s'est ravitaillée dans le village et a ainsi pu récolter les dons recueillis auprès de nos associations (VTT, La Pétanque Négronaise, La Banda du Périgord et le Comité des fêtes). Le montant, grâce à la générosité de tous, s'est élevé à 550 €.



L'ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE DE NÉGRONDES

On vous rappelle que le traditionnel repas dansant de l'ACCA aura lieu le samedi 24 février 2024 à partir de 19h dans la salle Audebert. Il sera animé par l'orchestre «Ambiance» de Pascal Mangier.

Les places étant limitées, il est impératif de s'inscrire (chasseurs compris) avant le 15 février. Les prix sont de 28€ pour les adultes et 18€ pour les moins de 12 ans. Pour effectuer une réservation, veuillez appeler au 06 82 64 18 50 ou au 06 18 03 65 52.

NOS JEUNES SAPEURS-POMPIERS

LE CURSUS DE NOTRE POMPIER VOLONTAIRE, ROMAIN GERBAUD

Je vais vous décrire mon parcours depuis mon intégration en tant que jeune sapeur pompier.

Je m'appelle Romain Gerbaud j'habite la commune de Négrondes, j'ai actuellement 22 ans et je vais vous raconter mon parcours en tant que Jeunes Sapeur Pompier (JSP) et Pompier volontaire (SPV) dans la caserne de Thiviers.

Intégré en 2015 à l'âge de 14ans dans le centre de secours de Thiviers, je commence alors un cursus pour une durée de 4 ans, qui me permettra d'apprendre le métier de Sapeur Pompier. Chaque samedi matin de 8H30 à 12H30, nous nous donnons rendez-vous afin d'assister à des cours théoriques, pour ensuite manoeuvrer avec du matériel qui nous est attribué. Nous faisons du sport, des exercices de cohésion.

Nous apprenons le fonctionnement d'une caserne, les techniques incendies, le sauvetage d'une victime, le travail en binôme, les gestes de premier secours et tout le matériel opérationnel Sapeurs-Pompiers...

Après avoir validé le brevet final JSP au bout de 4 années, nous avons le choix d'intégrer ou non l'effectif des Sapeurs Pompiers volontaires. L'obtention de ce brevet final nous permet d'avoir une formation incendie « raccourcis » et d'obtenir une année d'ancienneté supplémentaire dans notre carrière SPV.

Une fois les formations nécessaires pour devenir SPV, je décide de passer mon diplôme d'animateur Jeunes Sapeurs Pompiers, (équivalent BAFA) ce qui me permet d'encadrer et d'accompagner à mon tour des jeunes qui souhaitent suivre ce même cursus à Thiviers.

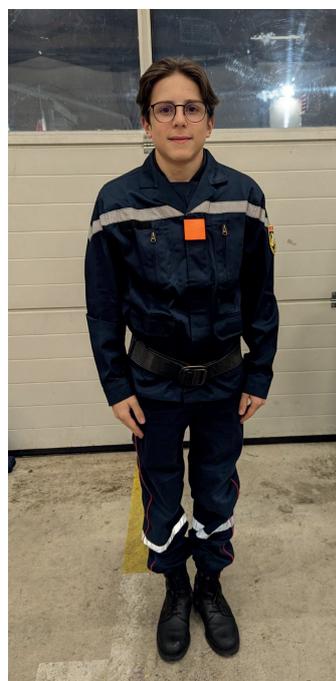
Comme vous le savez tous, l'été 2022 fût très intense pour l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du territoire, notamment lors des feux de forêts non loin de chez nous, en Gironde. Après accord de mon chef de centre, je décide de m'inscrire afin de participer à une colonne de renfort en direction de Hostens et Landiras (33) une première fois, et à Saumos (33) une seconde fois, l'intensité des feux ne diminuant pas à cause des fortes chaleurs et d'une sécheresse importante. Suite à ça, lors de la fête des Pompiers (Sainte Barbe), je suis invité à celle du département à Périgueux afin de recevoir la médaille de la sécurité intérieure échelon bronze.

Vouloir découvrir des choses uniques, accomplir des missions importantes, aider la population, et surtout se rendre utile pour notre pays, sont les principaux moteurs d'un engagement comme celui-ci.



JEUNE SAPEUR-POMPIER, CLÉMENT GRANGE

Clément, 16 ans en avril, est actuellement en seconde au lycée Claveille et en troisième année des JSP. Il lui reste un an pour terminer sa formation avec, pour objectif, de devenir sapeur-pompier professionnel.



7J/7
24H/24

Choisissez la sérénité !

cassiopea

TÉLÉASSISTANCE

« La Téléassistance de Cassiopea, plus qu'un service d'urgence une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant »

05 53 53 54 54



- Une **aide rapide en cas d'urgence**
- Une **présence bienveillante** à chaque instant
- Un **accompagnement personnalisé**
- Un **service de proximité**, localisé en Dordogne, certifié « Qualité de service téléassistance »
- Une **déclaration d'activités de services à la personne** permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt
- Service **agréé par le Conseil départemental de la dordogne** pour les bénéficiaires APA et PCH

« Jeanne, 84 ans, est bien entourée. Ses fils habitent dans la même commune et passent la voir tous les jours.

Elle est sortie, un soir, de son domicile pour se rendre à son garage et elle a chuté sans pouvoir se relever. Heureusement, elle porte toujours sur elle sa téléassistance. Elle a pu donner l'alerte en appuyant simplement sur le médaillon. Un de ses fils est arrivé en 10 mn pour l'aider à se relever. »

« Pierre, 93 ans, a la visite de sa fille tous les jours en fin d'après-midi. Un soir de décembre, après le passage de sa fille, il a chuté dans son salon. Sans la téléassistance, il n'a pu prévenir personne. Son aide à domicile l'a retrouvé au sol le lendemain matin à 10h. Après un long séjour en milieu hospitalier suite à cette chute, il est entré en EHPAD. »

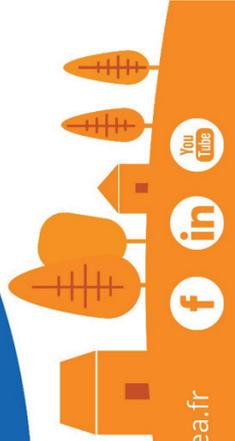
Bénéficiez de 4 mois gratuits*
à Négrondes

grâce au partenariat entre votre Cias
Périgord Limousin et Cassiopea



*Dont le mois d'installation et sous conditions

www.cassiopea.fr





Inventons ensemble l'énergie de notre territoire



La Communauté de communes Périgord-Limousin s'est engagée pour la transition écologique avec son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) parce qu'il est crucial de s'attaquer aux causes du changement climatique en maîtrisant les émissions de gaz à effet de serre (c'est ce qu'on appelle l'atténuation) et de limiter les dégâts éventuels en anticipant les impacts du changement climatique (c'est ce qu'on appelle l'adaptation).

La Communauté de communes s'est fixée l'ambition de devenir un territoire durable, attractif et moteur de comportements écoresponsables, en accélérant le passage à l'action de son Plan Climat (PCAET) avec le soutien de l'Agence de la Transition Écologique (ADEME).

Aujourd'hui, vous pouvez tester l'utilisation d'un vélo à assistance électrique avec le service de location de la Communauté de communes, profiter de conseils gratuits voire d'aides financières pour la rénovation énergétique de votre logement avec le programme Happy Habitat au 05.33.12.01.17,

ou encore proposer vos idées en remplissant le formulaire « Vous souhaitez contribuer ? » sur notre site internet www.perigord-limousin.fr rubrique Nos services au quotidien / Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Pour plus d'informations, suivez-nous sur l'application gratuite « Aux Actes ».

Contact : Karine POUYADOU 05 53 62 28 22 /
06 30 55 42 99 –
karine.pouyadou@perigord-limousin.fr.



Communauté de Communes Périgord Limousin – 3
place de la République – 24 800 Thiviers

Contact : 05 53 62 28 22 – 06 30 55 42 99 /
karine.pouyadou@perigord-limousin.fr



**Atténuer =
Éviter l'ingérable**



**S'adapter =
Gérer l'inévitable**

*Message à destination des 22 communes
pouvant être introduit dans vos bulletins et municipaux
et au sein de vos sites Internet*

Le PROGRAMME HAPPY HABITAT depuis 2019, c'est **5 259 750 €** de travaux de rénovation de logements appartenant à **272 propriétaires de logements** sur le territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin.

Le **programme HAPPY HABITAT** est un dispositif d'aides financières à destination de propriétaires occupants et bailleurs qui soutient la rénovation de logements et de locaux commerciaux sur les 22 communes membres du territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin.

▪ Quels travaux sont éligibles dans le cadre du programme HAPPY HABITAT ?

- **Le maintien à domicile** - Quelques exemples de travaux finançables :
 - L'installation de monte escalier, volets roulants
 - L'adaptation de la salle de bain (remplacement d'une baignoire pour une douche extraplate ou italienne, installation de barres de maintien...)
 - L'aménagement du rez-de-chaussée
- **Les économies d'énergie** - Quelques exemples de travaux finançables :
 - L'installation, remplacement du système de chauffage et/ ou eau chaude sanitaire,
 - Le remplacement de menuiseries, de systèmes de ventilation
 - La mise en place d'une isolation (combles, murs, plancher bas...)
- **La mise aux normes de l'habitat** - Quelques exemples de travaux finançables :
 - La mise aux normes de l'assainissement
 - Travaux d'électricité, travaux de gros œuvre (couverture, charpente etc.)
 - Les travaux énergétiques (système de chauffage, ventilation, menuiseries...)
 - Les travaux de maintien à domicile

▪ D'autres primes spécifiques, à destination de propriétaires situés dans certaines rues des centres bourgs de **Thiviers**, **Jumilhac-le-Grand** et **La Coquille** :

Accession à la propriété, mise aux normes de l'habitat, travaux de réhabilitation lourde, sortie de vacance de logements, ravalement de façades et de devantures commerciales.

Communauté de communes Périgord-Limousin – 3 place de la République - 24800 Thiviers
Contact : 05 53 62 06 16 – 06 18 95 51 98 / alexandre.bouvier@perigord-limousin.fr

▪ Qui contacter pour obtenir un accompagnement individualisé (montage de dossier de subvention, conseils, visite à domicile) ?

L'équipe de SOLIHA Dordogne Périgord est quotidiennement à la disposition des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de leur logement et vérifier les conditions d'éligibilité de leurs travaux.

Pour contacter l'équipe de SOLIHA Dordogne Périgord: 05 33 12 01 17 ou 05 53 06 81 20.
contact@happyhabitat.fr – www.happyhabitat.fr

Les solutions pour VALORISER SES BIODÉCHETS

Plus de 35 % de nos poubelles noires est composé de matières organiques : restes de repas, épluchures, fleurs coupées... Ces déchets peuvent devenir très simplement des ressources grâce au processus naturel du compostage. Il s'agit à la fois d'un levier pour réduire les ordures ménagères et d'une obligation: celle du tri à la source des biodéchets imposé à tous par la loi anti-gaspillage au 1er janvier 2024.



Le compostage individuel

Avec un jardin, le composteur individuel est la solution !
Le SMD3 propose l'achat à prix réduit de composteur de 300 Litres en plastique recyclé permettant ainsi aux habitants de valoriser leurs biodéchets et de réduire la taille de leurs sacs noirs.
Un bioseau est également offert.

Le compostage collectif partagé

Le compostage collectif consiste à favoriser la gestion des déchets alimentaires et le lien social dans un quartier ou dans une structure collective. Le SMD3 accompagne techniquement et financièrement les projets des communes, des habitants et des différentes structures à la mise en place de ces composteurs.



Les évènements dédiés aux biodéchets



Le SMD3 organise régulièrement divers évènements au cours desquels il est proposé d'apprendre les bases du compostage, de découvrir comment réduire les déchets organiques de ses poubelles et ainsi contribuer positivement à la protection de l'environnement. D'excellentes occasions de partager des expériences et d'échanger avec les maîtres et guides composteurs du SMD3 !



Informations, réservations, projets...
Contactez-nous !



09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)



service.usagers@smd3.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h30



www.smd3.fr





Dès 2024, recevez en temps réel
les informations et les alertes de la Communauté
de communes et de votre commune
sur l'application Panneapocket



PanneauPocket



- Téléchargez l'application sur votre téléphone ou votre tablette
- Choisissez la ou les communes qui vous intéressent
- Et recevez en direct les actualités et alertes grâce à des notifications

100% gratuit

100% utile

0% publicité

Scannez-moi



PanneauPocket est disponible
depuis un ordinateur sur :
app.panneaupocket.com

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCES

| Dates | Noms & prénoms | Adresses |
|------------|--------------------------|------------------------|
| 17/02/2023 | RAYNAUD Liana | 742 Route Adrien Fayol |
| 30/04/2023 | MAYZONNADE SALSE Éléna | 590 Route Adrien Fayol |
| 26/06/2023 | DESCHAMPS VIGIER Shirley | 598 Route Adrien Fayol |
| 23/08/2023 | DELAGE Élio | 73 Route Albert Gaudy |

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

| Dates | Noms & Prénoms | Adresses |
|------------|---------------------------------|-----------------------------|
| 15/04/2023 | MARIDAT Jean-François | 74 chemin des Maines |
| 22/04/2023 | DUVAL Suzanne, veuve FORBOTTEAU | 489 Route de Gavarnie |
| 03/05/2023 | MAGONTY Jean | 856 Route de l'Abbé Farnier |
| 30/07/2023 | RAFFIER Renée, veuve BREVIERE | 479 chemin de la Genèbre |
| 05/09/2023 | MONDARY Jeanne, Épouse TALLET | 48 Rue Eugène Le Roy |
| 12/10/2023 | GARREAUD Denise, veuve MARTY | 388 Route Albert Gaudy |
| 27/11/2023 | BOUTRIK Mohamed | 6 Place des Tilleuls |
| 20/12/2023 | PUJOL Roland | 227 Impasse de la Saunerie |

PERMANENCES

MAIRE ET ADJOINTS LES WEEK-ENDS

Numéro unique à composer : 05 53 55 30 20

Février

| | | |
|------------------|------------------------|--------------|
| 3 ET 4 FEVRIER | Annie SEES | 2ème adjoint |
| 10 ET 11 FEVRIER | Bertrand COMBEAU | 1er adjoint |
| 17 ET 18 FEVRIER | Françoise DECARPENTRIE | Maire |
| 24 ET 25 FEVRIER | Corinne CHANTRY | 4ème adjoint |

Mars

| | | |
|--------------------|------------------------|--------------|
| 2 ET 3 MARS | Annie SEES | 2ème adjoint |
| 9 ET 10 MARS | Bertrand COMBEAU | 1er adjoint |
| 16 ET 17 MARS | Françoise DECARPENTRIE | Maire |
| 23 ET 24 MARS | Corinne CHANTRY | 4ème adjoint |
| 30, 31 & 1ER AVRIL | Françoise DECARPENTRIE | Maire |

Avril

| | | |
|----------------|------------------------|--------------|
| 6 ET 7 AVRIL | Annie SEES | 2ème adjoint |
| 13 ET 14 AVRIL | Bertrand COMBEAU | 1er adjoint |
| 20 ET 21 AVRIL | Françoise DECARPENTRIE | Maire |
| 27 ET 28 AVRIL | Corinne CHANTRY | 4ème adjoint |

Mai

| | | |
|---------------------------------|------------------------|--------------|
| 1er MAI | Annie SEES | 2ème adjoint |
| 4 ET 5 MAI | Bertrand COMBEAU | 1er adjoint |
| 8 ET 9 MAI (Ascension) | Françoise DECARPENTRIE | Maire |
| 11 ET 12 MAI | Corinne CHANTRY | 4ème adjoint |
| 18, 19 ET 20 MAI (Pentecôte) | Françoise DECARPENTRIE | Maire |
| 25 ET 26 MAI | Annie SEES | 2ème adjoint |

PHARMACIES

- Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde d'Excideuil.
 - Les urgences sont assurées du samedi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde de Thiviers
 - Chaque samedi après-midi, une des 3 pharmacies de Thiviers est ouverte de 14h00 à 19h00.
- Composez le 3237 (*) ou www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.
(*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 mairie@negrondes.fr

L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du Lundi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

CABINET D'INFIRMIERS

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h00 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30 Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22 cias-thiviers@perigord-limousin.fr

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

cias-jumilhac@perigord-limousin.fr http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf

ASSAD-SIAD

CUBJAC

05 53 05 32 00

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Téléassistance - 05 53 53 54 54

Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62 EHPAD « résidence le Colombier » à

THIVIERS - 05 53 55 00 71

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112



NÉGRONDES

Salle Audebert

**SOIRÉE
THÉÂTRALE**

**Samedi
23 mars
à 20H30**

Interprétée par

« Le Théâtre de la Pièce Montée
de Champcevinel »

« TOUT BASCULE »

Comédie en deux actes
d'Olivier LEJEUNE

Organisée par le 2 CV Club du Périgord
Prix de l'entrée : 10€

Sur place buvette et pâtisseries suivies à la fin du
spectacle par une soupe à l'oignon
Réservations 06 87 84 65 34 ou 06 71 23 58 28

